



# EXIGENCES TECHNIQUES TERRAINS HERITAGE 2024

Rôles et responsabilités

# PARIS



## Introduction

La FIH, en collaboration avec son fournisseur officiel de gazon Polytan, fera don des quatre surfaces de gazon de hockey qui seront utilisées lors des Jeux Olympiques de Paris 2024. Après les Jeux, deux des terrains de hockey resteront pour une utilisation future par la Fédération Française de Hockey, tandis que les deux autres terrains seront convertis en installations destinées à d'autres sports.

Afin de s'assurer que le hockey français tire des avantages à long terme des gazons de hockey donnés, les quatre moquettes devront être relocalisées vers de nouveaux sites propices à l'accueil de compétitions de hockey nationales et internationales.

A la demande de Paris 2024, ce document a été préparé avec l'aide de la FIH pour aider la Fédération Française de Hockey à identifier les sites appropriés pour les pelouses de hockey. Il décrit les exigences d'infrastructures de terrain que tout site souhaitant recevoir l'une des pelouses doit satisfaire.

Les gazons existants peuvent être utilisés pour refaire la surface d'un terrain de hockey existant qui répond aux critères du présent document, ou ils peuvent être utilisés pour constituer la surface sur un nouveau terrain de hockey qui a été construit pour satisfaire aux critères décrits dans le présent document et sera disponible pour recevoir le gazon de hockey à l'issue des Jeux de Paris 2024.

Le tableau suivant montre les différentes étapes que tout site souhaitant recevoir l'un des gazons hérités devra satisfaire et financer.

<b>Etape</b>	<b>Organisation responsable</b>	<b>Résumé des travaux requis</b>	<b>Organisation en charge des éventuels frais encourus</b>
1a	Site demandeur	S'assurer que le site proposé a (ou aura) une base appropriée sur laquelle un gazon de hockey peut être posé. La base doit se conformer aux exigences techniques de la FIH et à celles décrites dans ce document.	Site demandeur
1b	Site demandeur	S'assurer que le site proposé dispose (ou disposera) d'un système d'arrosage conforme aux exigences techniques de la FIH et à celles décrites dans le présent document.	Site demandeur
1c	Site demandeur	S'assurer que le site proposé a (ou aura) toutes les caractéristiques de l'infrastructure de fondation détaillées dans ce document.	Site demandeur
1d	Site demandeur	S'assurer que l'installation du gazon de hockey peut être entreprise immédiatement après les Jeux Olympiques de Paris 2024.	Site demandeur
1e	Site demandeur	S'assurer que le financement nécessaire pour payer les travaux requis est disponible avant le début des travaux.	Site demandeur
2a	Paris 2024	Faire en sorte que le tapis de gazon de hockey soit déposé du site des Jeux Olympiques.	Paris 2024

2b	Site demandeur	Faire en sorte que le tapis de gazon de hockey soit transporté du site des Jeux Olympiques au site de l'héritage.	Site demandeur
3	Site demandeur	Disposer (si nécessaire) de la quantité nécessaire de granulés de caoutchouc et de liant PU (couche élastique de 10 mm), d'un type conforme aux spécifications de Polytan, à poser sur la base du terrain avant l'installation du gazon.	Site demandeur
4	Site demandeur	Organiser l'installation du gazon du terrain des Jeux Olympiques en tenant compte de la quantité de gazon de remplacement nécessaire (de Polytan) pour compenser tout potentiel dommage résultant de l'enlèvement du gazon du site des Jeux Olympiques et du remplacement de toute marque du CIO ou de Paris 2024 incorporée dans les dégagements périphériques. <i>Toute marque Olympique ne doit pas être associée à quelque marque commerciale, notamment lors de compétitions avec couverture médiatique. Les marques Olympiques devront donc soit être retirées soit cachées.</i>	Site demandeur
5	Site demandeur	Organiser les essais du terrain par un institut de test accrédité par la FIH pour obtenir la certification du terrain.	Site demandeur

Les Règles *FIH Hockey Turf and Field* définissent un gazon de hockey comme étant constitué d'un tapis de gazon synthétique et de la couche de souplesse sous-jacente sur lequel le tapis est posé. Les gazons de hockey fournis par Polytan pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 seront des gazons de hockey (mouillés) de catégorie mondiale approuvés par la FIH. Ils comprendront des gazons synthétiques bleus, non remplis et à poils courts qui sont posés sur des couches de souplesse en granulés de caoutchouc liés au PU de 10 mm. Comme les couches de souplesse en granulés de caoutchouc liés ne peuvent pas être enlevées sans dommage, de nouvelles couches de souplesse seront nécessaires sur chaque site héritage. Pour s'assurer que les nouvelles couches de souplesse sont adaptées à une utilisation avec les gazons de hockey Polytan, ils doivent être conformes aux spécifications suivantes :

Type	Granulés de caoutchouc ELT posés in situ de 1/4 mm liés à 12% de liant de polyuréthane et conformes à la partie 1, clause 4.5 des <i>Règles FIH Hockey Turf and Field</i>	
<b>Propriété</b>	<b>Méthode d'essai</b>	<b>Exigence</b>
Épaisseur	NF EN 1969	10 ± 1mm
Masse par unité de surface	NF ISO 8543	8 kg/m <sup>2</sup>
Absorption des chocs 23 + 2 °C	NF EN TS 16717	40 % FR

Le propriétaire du site devra employer un entrepreneur approuvé de manière à garantir l'obtention de la garantie du produit.



Utilisation des terrains recevant des gazons hockey héritage

Tout terrain recevant un gazon hockey héritage doit être principalement utilisé pour le hockey et ne doit pas avoir de marquage pour d'autres sports. Des marquages transversaux pour le hockey à 7, etc. peuvent être installés, sous réserve de toute réglementation locale de compétition. Le coût de la découpe pour les marquages transversaux doit être assumé par le nouveau propriétaire du terrain.

Exigences du site pour les terrains recevant des gazons hockey héritage

Les terrains existants peuvent être :

- Un nouveau terrain construit conformément aux recommandations et Règles de la FIH.
- Un terrain existant conforme aux exigences du présent document et adapté au changement de moquette.

S'il est proposé de poser le gazon hockey héritage sur un nouveau terrain, sa base et son système de drainage doivent être conçus et construits conformément au document de la FIH intitulé *Facilities Guidance - Building Hockey Fields*.

S'il est proposé de poser le gazon hockey héritage sur un terrain existant, la responsabilité de tous les travaux préparatoires nécessaires, y compris l'enlèvement de tout revêtement existant, et les travaux d'assainissement, des bordures, de la base ou de la clôture périphérique, etc. incombe au propriétaire du terrain.

Accès sur le terrain

Pour permettre la livraison efficace du gazon hockey héritage et des machines d'installation de couche élastique nécessaires, il devra y avoir un accès direct au terrain pour les véhicules.

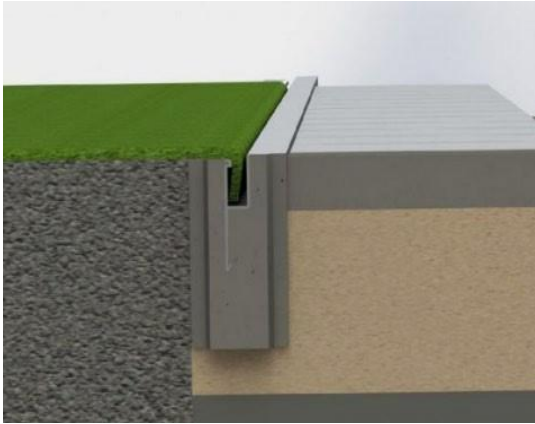
Programmation des travaux

Afin de minimiser le risque de détérioration des surfaces, la base et la nouvelle couche de souplesse de chaque site existant doivent être disponibles pour que les tapis de gazon hockey héritage soient posés immédiatement après leur retrait du site de Paris 2024 (les rouleaux de tapis de gazon de hockey seront enlevés des terrains de Paris 2024 et transportés directement sur les sites héritages pour la réinstallation sans stockage). Il est prévu que cette relocalisation intervienne immédiatement à la fin des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Critères de construction pour les terrains recevant les gazons hockey héritage de Paris 2024

Taille du terrain (y compris les zones de sécurité périphériques)	101,4 m x 61,0 m
Orientation du terrain	N/S (± 15°)

Terrain et infrastructure	<p>Les fondations et la base du terrain doivent être structurellement stables sans aucun signe de fissuration ou de tassement localisé, etc.</p> <p>La couche supérieure de la base doit être en béton bitumineux de 0/6 mm ou 0/8 mm, qui sera idéalement poreux et conforme à la norme NF EN 13801-7.</p> <p>Lorsqu'elles sont contrôlées conformément à la norme NF EN 13036-7, les flaches ou les bosses relevées sur la base de béton bitumineux ne doivent pas dépasser 3 mm.</p>
---------------------------	---

<p>Drainage du terrain</p>	<p>Pour éviter toute inondation de surface lors de fortes précipitations, le système de drainage du terrain doit garantir que toute eau de surface soit éliminée à une vitesse supérieure à 150 mm/h lorsque la surface est testée conformément à la norme NF EN 12616.</p>
<p>Profil du terrain</p>	<p>La pente du terrain peut être soit une pente unique d'un côté à l'autre, soit une pente à quatre pans ou une pente à deux pans dits « en toit ».</p> <p>Si une pente à quatre pans ou une pente à deux pans est utilisée, le changement de pente ne doit pas nuire à la consistance du roulement de la balle ni dépasser les exigences de régularité de la surface à tout changement de pente.</p>
<p>Pentes du terrain</p>	<p>L'inclinaison maximale (pente) le long de la longueur du terrain doit être de 0,2 %.</p> <p>L'inclinaison maximale (pente) sur la largeur du terrain doit être de 0,4 %.</p>
<p>Système de fixation du gazon de hockey</p>	<p>Pour permettre la tension et la fixation du gazon de hockey, la bordure périmétrique du terrain doit inclure des systèmes de pincement de la moquette tels qu'une <i>Bordure terrain SKOR</i> (<a href="https://skor-sports.com/">https://skor-sports.com/</a>) ou similaire approuvée par Polytan – voir la figure ci-dessous</p> 

### Installations complémentaires

Les terrains qui souhaitent recevoir les terrains hockey héritage de la FIH doivent avoir les installations complémentaires suivants :

Système d'arrosage du terrain	Le terrain doit être équipé d'un système d'arrosage automatisé capable d'appliquer 1 l/m <sup>2</sup> d'eau uniformément sur le champ dans un délai maximal de 10 minutes. En outre, le système d'arrosage doit être conforme aux critères techniques détaillés dans le document FIH <i>Mouillage du terrain de hockey – Performances et exigences opérationnelles</i> .
Clôture périphérique du terrain	Le terrain doit être convenablement clôturé pour empêcher toute utilisation non autorisée et pour assurer la protection des spectateurs, etc. lorsque les balles quittent le terrain de jeu. Le pare-balles à chaque extrémité du terrain doit avoir une hauteur d'au moins 4,5 m sur la largeur des demi-cercles de tir (notez que si le terrain a des spectateurs assis derrière les buts, une clôture plus haute peut être requise). Toutes les autres clôtures doivent être d'une hauteur suffisante pour protéger le terrain et ses environs.
Équipement d'entretien	Pour bénéficier du solde de la garantie du produit fournie sur le gazon hockey héritage, il est important que le terrain soit entretenu conformément à la recommandation de Polytan. Pour ce faire, le site existant doit disposer (ou accepter d'acheter) tout l'équipement de maintenance nécessaire, tel que spécifié par Polytan.

### Équipements sportifs

Les terrains qui souhaitent recevoir un gazon hockey héritage doivent être munis des équipements sportifs suivants :

Buts de hockey	Au moins un ensemble de 2 nouveaux buts de hockey <i>Approuvés FIH Classe 1</i> - voir <a href="#">Programme Qualité FIH pour l'équipement de terrain   FIH</a> pour plus de détails sur les équipements conformes.
Bancs d'équipe	Un ensemble de 2 bancs d'équipe <i>Approuvés FIH</i> (minimum 8 sièges par banc) - voir <a href="#">Programme Qualité FIH pour les équipements de terrain   FIH</a> pour plus de détails sur les équipements conformes.
Éclairage sportif	Éclairage sportif conforme aux exigences de performance d'un système <i>Eclairage non télévisé FIH Classe 1</i> – voir <a href="#">Programme Qualité FIH pour l'éclairage sportif   FIH</a> pour plus de détails.



### Certification FIH du terrain

A la fin de l'installation du gazon hockey héritage, le nouveau propriétaire du terrain doit entreprendre les démarches pour faire tester l'installation et vérifier que les travaux ont été réalisés conformément aux Règles FIH afin de permettre la Certification FIH du terrain. La liste des instituts de test accrédités FIH peut être trouvés à l'aide du lien suivant : [Contacter un institut de test accrédité FIH | FIH](#).

### Documents et Guides FIH

Les documents FIH de recommandations pour les installations hockey, les *Règles FIH gazon synthétique et terrain de hockey* et les listes des fournisseurs *Approuvés FIH* peuvent être consultés sur [www.fih.ch](http://www.fih.ch). Certains documents sont disponibles en français et en anglais, d'autres sont disponibles en anglais seulement.